

Compte-rendu de la réunion des référents de proximité
Etablissement Services Techniques-Ateliers Centraux-Horticulture
19 mars 2026

Début de réunion : 09h30

Référents de Proximité :

		A
		A
	MY KHANH	P
		P
		P
		A
		P (visio)
		P
		P
		P
		A
		P (visio)
		P
		A
		P
LA BONTE		P
		P
		A
		P (visio)
		A
		A
		P

1. Points d'information du Chef d'établissement

- **Sujets d'actualité**

- Sujet d'actualité sociale

il ensuite un point sur les sujets d'actualité suivants :

Pass en Scène : l'expérience utilisateur continue d'évoluer en 2026

De nouvelles évolutions viennent améliorer l'expérience du Pass en Scène en 2026. Les Cast Members peuvent désormais réserver pour le mois en cours et les deux mois suivants, avec jusqu'à trois réservations simultanées, afin de mieux organiser la venue de leurs Guests.

Un compteur, accessible sur la plateforme de réservation après sélection du type de billet, permet également de suivre facilement le nombre de réservations et d'entrées Parcs restantes.

Par ailleurs, les détenteurs du Pass en Scène 15 entrées n'ayant pas renouvelé leur engagement depuis le 1er juin 2025 sont invités à compléter le formulaire disponible sur D Tools HR (« Soumettre une demande de Pass en Scène ») avant le 8 mai 2026 afin de continuer à bénéficier du dispositif.

Distributeurs automatiques Lyovel

Les distributeurs Lyovel évoluent afin d'offrir une expérience plus simple et plus moderne aux salariés, en réponse aux retours et attentes exprimés. Depuis le 9 mars, l'application Matipay est déployée. Elle permettra notamment de recharger son compte facilement (par carte bancaire ou espèces), de consulter son solde et l'historique des transactions à tout moment, de conserver son crédit en réseau et de bénéficier d'avantages, comme une boisson chaude offerte pour son anniversaire.

Par ailleurs, les paiements dématérialisés (Matipay et CB) bénéficient d'une remise négociée sur les tarifs des boissons chaudes, par rapport au paiement physique en espèces via les monnayeurs, lesquels fonctionnent uniquement par paliers de 0,05 € (aucun monnayeur n'acceptant ni ne rendant de pièces de 0,01 € ou de 0,02 €).

Pour répondre aux questions des Cast Members, les experts Lyovel viendront à aux dates suivantes pour des sessions d'information :

- **Dreams** : vendredi 20 mars de 11h00 à 13h00.
- **Baloo** : mardi 24 mars de 11h00 à 13h00.

Les Référents de proximité remontent le fait que lorsqu'il reste quelques centimes, il n'est pas possible de récupérer leur argent.

Après vérification, il est précisé qu'après le 8 mars, il est toujours possible de solder le crédit de son ID sur le distributeur dédié, situé face au Costuming Imaginations.

Il est précisé que même si l'ID peut être utilisé comme support à l'application Matipay, le solde n'est plus le même.

Disneyland Paris maintient son engagement en faveur de l'égalité des genres

Disneyland Paris obtient à nouveau la note de 99/100 à l'Index de l'égalité professionnelle, un score supérieur à la moyenne nationale. Les indicateurs montrent une forte équité : un écart de rémunération entre les femmes et les hommes très faible (0,1 % en 2025 contre 0,2 % en 2023), un écart de répartition des promotions de 0,2 % en faveur des femmes et 100 % des salariées concernées ont bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé de maternité. L'entreprise obtient également 10/10 pour l'équilibre parmi les dix plus hautes rémunérations avec 4 femmes dans le top 10. Par ailleurs, 50 % des postes de direction sont occupés par des femmes, dépassant l'objectif fixé par la loi Rixain (30 % d'ici 2026). Ces résultats illustrent l'engagement durable de Disneyland Paris en faveur de l'égalité professionnelle.

Rendez-vous individuel et web gne & Retraite Entreprise

Pour tout savoir sur les dispositifs d'épargne salariale et notamment sur leur gestion et les outils et services à votre disposition, des conseillers  proposent en visioconférence :

- Un Webinaire de présentation de Mon Épargne Entreprise
- Des rendez-vous individuels pour tout savoir des dispositifs du PEE (Plan d'Épargne Entreprise) et du PERECO (Plan d'Épargne Retraite Entreprise Collectif)

Inscription sur Cast résa : 25/03/2026

• **Point sur les effectifs**

 ique qu'au 28 février 2026, l'établissement comptait 2073 salariés :
mmes et 1 658 hommes

➤ CDD : 32 femmes et 72 hommes

Dont 74 apprentis.

	28/02/2026	28/02/2026	28/02/2026	28/02/2026	
	CDD	CDD	CDI	CDI	Grand Total
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	
	6	8	122	305	441
AMA	2		65	285	352
AMN	10	15	69	487	581
NCA	14	49	55	581	699
TOTAL	32	72	311	1658	2073

	AMN	AMN	NCA	NCA	
Dont Alternants	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Total
Apprenti	9	9	10	43	71
Contrat de professionnalisation Ecole	1	1	1		3
Total	10	10	11	43	74

2. Echanges sur les réclamations remontées par les Référents de proximité en application de l'accord CSE :

- Durée du travail : heures supplémentaires
- Les Référents de proximité remontent que plusieurs équipes leur indiquent qu'il leur est demandé de ne pas effectuer d'heures supplémentaires faute de budget. Ils demandent si dans le cadre d'une intervention urgente ou d'une tâche ne pouvant raisonnablement être interrompue à l'heure de fin de service, quelle conduite doivent tenir les salariés et l'encadrement.

que que pour les heures supplémentaires, il a été demandé aux r le besoin par le N+1 en amont. Les heures supplémentaires sont déclenchées par un besoin qui vient de la hiérarchie.

Il est rappelé que sont considérées comme heures supplémentaires, les heures effectuées au delà de 35h à la demande du supérieur hiérarchique ou les heures supplémentaires validées à posteriori par leur supérieur hiérarchique. Elles se font donc à la demande de l'employeur.

grette que l'utilisation de ces heures supplémentaires soit plus s qu'à d'autres.

emande si la demande soit être faite en amont ou bien si cela peut

lique que ça doit se faire normalement en amont mais parfois on peut plémentaires à posteriori quand une situation le nécessite.

pporte que dans les hotels, parfois les équipes de nuit arrivent un peu juste ait pas si l'autre équipe doit intervenir. Il souhaiterait que soit clarifiée la règle quant à l'heure jusqu'à laquelle les appels peuvent être pris.

arle aussi de la situation des formateurs terrains.

Il est rappelé aux Référents de proximité que les heures supplémentaires sont les heures effectuées au-delà de 35 heures. Elles s'entendent des heures travaillées à la demande du Manager ou du supérieur hiérarchique et également des heures supplémentaires validées a posteriori par le Manager ou le supérieur hiérarchique en cas d'absence de ce dernier.

Il est également important de respecter le repos quotidien de 11h et le repos hebdomadaire 24h.

- Divers : gestion des demandes maintenance bâtiment
- Les Référents de proximité remontent le fait que depuis la suppression du poste d'approvisionneur dédié à la maintenance bâtiment, les demandes sont désormais centralisées auprès de l'approvisionneur du service Élec.
Cette organisation concentre la charge sur un interlocuteur unique et entraîne un allongement des délais de commande pour les chefs de projet et team leaders bâtiment. Ils demandent s'il est possible d'indiquer si une solution est prévue (remplacement du poste ou autre organisation) et à quelle échéance ? Où est passée le poste d'approvisionneur bâtiments ?

nd qu'il n'y a pas eu de suppression d'approvisionneur, les 2
èrent les commandes des Team Leaders et chefs de projet Building
et nous avons un approvisionneur sous le scope d'Ahmed qui gère les commandes theming.

Points abordés en plus des réclamations :

mande quelle est la date limite pour poser les CX sur le CET.

ique que les jours sont à déposer entre le 1^{er} novembre et le 30 avril.

onte le problème rencontré pour les salariés en longue maladie
rs précis.

lique que le collaborateur doit remonter son souci au manager pour qu'il
ologue de GHRO.

ient sur les locaux sur Small World, indiquant que les ateliers ne sont pas aux

ond que lorsque le bâtiment Meeko a été construit, il était notamment
du Ride présente à Small World, y aillent. Mais les équipes n'ont pas
voulu. Le local briefing et les vestiaires doivent être réaménagés entre juin et septembre, afin
qu'ils travaillent dans de bonnes conditions, mais il manque encore certains travaux,
notamm r, qui devrait se faire en octobre.

Dans ce mande à ce qu'un retour lui soit fait sur le souhait des
équipes les vestiaires sur Meeko.

emande s'il y a des directives pour faire des économies sur les
des remontées qu'il faut ramener les anciennes dotations.

pelle qu'il y a une nouvelle procédure en vigueur, liée à la loi AGEC.

ique que certains ont jetés leurs affaires abimées, mais que
'avait pas leur taille, et ils ne pouvaient plus récupérer leurs
anciens vêtements.

nd que le message sera passé de ne pas jeter tout de suite, sans être
e.

mande s'il y a toujours un souhait de faire passer certains
gent technique.

ique que le besoin est lié à une organisation cible, le besoin crée les
ssaires à chaque service. Donc c'est le directeur et le manager qui
établissent les besoins.

Soit l'orga est non atteinte et donc soit recrutement externe, soit promotion interne.

Pour le moment on temporise, on a des personnes qui sont presque prêtes à être promus.

Dès qu'on a une promotion assez haute ça ouvre la voie pour les autres en dessous.

monte le fait que des salariés de l'atelier 8, quand ils sont d'astreinte,
is, mais c'est moins avantageux maintenant.

ond qu'il y a deux types de décompte sur la partie défraiement
alertés par les équipes, on étudie ces deltas, mais ce n'est pas
tranché aujourd'hui.

onte le fait que certains n'ont toujours pas eu les challenges.

end le point.

Prochaine réunion le **mercredi 27 mai 2026, réception des réclamations au plus tard le**
vendredi 8 mai 2026

Services Techniques-Ateliers Centraux-Horticulture